AR Prefecture



043-214301624-20250707-DEL2025_074-DE

Reçu le 22/07/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE Département Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC

N° 2025-074

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le trente juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

<u>Présents</u>: Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Sébastien VINCENT et Ludovic LHOSTE.

Absents excusés représentés : -

Absents:

Corinne TARGHETTA et Damien CASSOUX

Secrétaire de séance : Maëlle JOLY

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 20
Nombre de procurations : 0
Nombre d'absents : 2

Objet : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 juin 2025

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 16 juin 2025.

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal précédent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 16 pour, 1 contre (Pierre ASTOR) et 3 abstentions (Christelle BLANCHER, Ludovic LHOSTE et Sébastien VINCENT) :

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2025.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Le Maire,

our extrait certifié conforme

atricia GOUDARD